
Rapport d'activités des coaches

Les chantiers ouverts....ou à ouvrir.

Rapport d'activités des coaches

Aides de proximité pour les UAT / CAT

Historique des coaches

- Décision du GT3 d'accompagner le changement UAT -> CAT par un coaching des établissements qui le souhaitent
- Recherche d'une personne ressource à l'extérieur du réseau, sans succès
- Décision en mai 2012 de recourir aux personnes du réseau, bien au fait du projet : 1 par région

Qui sont les coaches?

Région Lausannoise

Klara Fantys,
Fondation Saphir

Région de la Côte

Arabella Ben Mohammed,
Fondation Belle Saison

Région Riviera

Mical Rappaz,
Home Salem

Région Nord-Vaudois

Sandrine Heuls,
Fondation des Jardins de la Plaine

Coordination des coaches

Jean-Marc Julier, responsable infrastructures AVDEMS

Quelle activité en 2012?

- Au total 110 heures de coaching et 60 heures de coordination
- 31 établissements au total ont bénéficié d'un coaching (sur 70) en réunion ou rencontres «bilatérales», voire discussion téléphonique ou mail.
- Pratiquement tous ont participé aux 4 rencontres organisées par le SASH en collaboration avec l'AVDEMS (mars, mai, septembre et novembre 2012) soit 35 personnes/séance en moyenne.

Les questions les plus fréquemment abordées

Questions d'ordre général

- Sentiment de complexité vite atténué par la discussion
- Accompagnement pour remplir la fiche CAT (souvent plus cosmétique que de fond)
- Nombres de modules possibles / nombres de personnes pouvant être accueillies / normes architecturales
- La collaboration avec les CMS, l'organisation de réseaux
- L'occasion d'un rappel concernant la facturation OPAS
- Inspections CIVEMS?
- Problématique des transports

Questions liées aux profils PODA

- Notion de profils PODA assez vite et bien intégrée en général, intérêt d'aller chercher les infos auprès du réseau professionnel ou des proches
- Fréquence de réévaluation ?
- Faut-il avertir quelqu'un en cas de changement de classe?
- Difficulté parfois à estimer les minutes de la rubrique 3 (troubles cognitifs, de 0 à 45 minutes)
- Modalités de contrôle : qui, quand et comment?

Questions liées à l'accompagnement du bénéficiaire

- Dossier du bénéficiaire à aménager, voire à créer
- Accompagnement personnalisé des bénéficiaires : objectifs individuels et prestations adaptées
- Notion d'AIVQ pouvant paraître nouvelle en CAT
- L'intégration des proches aidants et les réflexions à mettre en oeuvre

Questions liées à la dotation

- Calcul des ept
- Dotation des intra-muros : comment la distinguer de celle de l'EMS
- Personnel ES doit-il être forcément infirmier ?
- Quand le responsable actuel du CAT n'est pas au bénéfice d'une formation au niveau ES...
- Comparaison entre le personnel présent et l'objectif à atteindre
- Une dotation «incomplète» empêche-t-elle de rentrer dans le projet CAT?

Le coaching en 2013

- Jusqu'au 31 mars 2013
- Si besoin après, ok dans la mesure du possible, sera évalué par les coaches de cas en cas.
- Pour les CAT existants, tout nouveau projet devant être soumis au SASH (CIH)

Chantiers encore ouverts ou à ouvrir



Remarques du terrain à prendre en compte

- Profils des professionnels (recherche d'équivalences)
- Adéquation de la dotation (souvent décrite comme trop élevée)
- Effet de seuil pour les petites structures
- Risque de «sur-qualité»
- Iniquité de traitement avec les résidents long séjour
- Equilibre financier
- Fluctuation du nombre de prise en charge
- Adaptation de la grille d'évaluation des profils de dépendances

pour compléter le financement 2013, des mesures déjà applicables!

- Financement des équipements des CAT extra-muros
- Prise en charge de nuit
- Frais de pré-exploitation pour les nouveaux CAT extra-muros

Financement des équipements des CAT extra-muros

Le coût de l'investissement nécessaire pour équiper une place extra-muros a été estimé à CHF 6'000.- (GT3), ce qui justifie un **financement annuel de CHF 480.-** (avec un taux de 8% pour intérêts et amortissement). La solution retenue est d'ajouter ce montant à la subvention loyer payée par le SASH.

Prise en charge de nuit

- Deux CAT (CAHP Fondation Primerocroche et CAT Fondation Belle Saison) proposent actuellement une prise en charge de nuit. Il s'agit de projets pilotes. L'un d'eux, fonctionne actuellement avec un financement de CHF 55.-/nuit, dont CHF 30.- via la subvention et CHF 25.- à charge de l'utilisateur.
- Ce montant ne permet pas de couvrir les coûts. Il a donc été décidé d'appliquer dès 2013 un tarif nuit de CHF 55.- et, pour la suite d'analyser les expériences menées par les CAT pilotes.

Frais de pré-exploitation pour les CAT extra-muros

- L'Etat peut, participer de manière ponctuelle à la couverture des frais de pré-exploitation d'un CAT extra-muros lors de son ouverture. La compensation des pertes d'exploitation se calcule sur les 8 premières semaines dès le début de l'activité.

les chantiers ouverts....ou à ouvrir.

- L'AVDEMS à le projet de pages internet CAT avec une description plus détaillées des différents lieux d'accueils et leurs spécificités.

les chantiers en cours en 2013

- **Directive du département**
Mettre à jour la directive UAT actuelle (règles administratives, comptables, ...).
- **Contrôles CIVEMS/CIVESS**
Mise en place des grilles de contrôle
- **Statistiques d'activité**
Indicateurs à mettre en place et analyses à mener (transports, taux d'occupation fluctuants, clientèle, ...)
- **Projets futurs**
Planification et coordination avec la CIH

les chantiers ouverts....ou à ouvrir.

Reporting en hors exploitation

- Les recettes CAT peuvent être attribuées clairement à l'activité, de même que les charges du personnel dédiées au CAT pour l'accompagnement, les transports et les soins ou les charges propres aux CAT extra-muros tels que le loyer.
- En revanche certaines charges doivent faire l'objet d'une répartition entre l'activité EMS et l'activité CAT, particulièrement pour les intra-muros.
- Nous proposerons courant 2013 des recommandations concernant la répartition des charges indirectes. Dans l'intervalle, les établissements restent libres d'utiliser la répartition qu'ils jugent adaptée ou de ne pas renseigner ces positions.